



Challenge d'hiver MATCH PLAY Seniors de la Manche 2018/2019

Il est organisé entre les clubs de : Cherbourg, Presqu'île, Centre Manche, Côte des Isles, Coutainville et Bréhal un challenge d'hiver MATCH PLAY pour les Seniors de la Manche.

Formule de jeu : 6 simples et 2 foursomes (10 joueurs ou joueuses ou mixte maxi)

Le calcul se fera comme suit : 1 point par match gagné, ½ point en cas d'égalité à la fin des 18 trous. Le club vainqueur sera celui qui aura le plus grand nombre de points à l'issue des 10 matchs (aller et retour).

Après chaque match, le club recevant et sous 48 heures transmettra les résultats à Michel MESLIN ou à Jacques PICOT par mail.

Nous mettrons les résultats sur le site des Seniors de la Manche.

La composition des équipes sera de 10 joueurs par club et par match. Les équipes pourront être mixtes.

Les index seront limités ou ramenés à 36. Les parties seront organisées en fonction des index des joueurs ou joueuses en présence, le mieux classé du club avec le mieux classé de l'autre club et ainsi de suite.

Les noms et l'index des joueurs ou joueuses seront communiqués par mail 48 heures avant le jour de la compétition au club qui reçoit.

Règle pour les coups rendus :

Simple , 6 joueurs ou joueuses ou mixte au total par équipe.

Le joueur qui a l'index le plus haut, reçoit 100% de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire.

Exemple A = handicap 20, B=handicap 16.1, la différence est de 3.9 arrondie à 4. Le joueur A recevra 4 coups à répartir sur les trous les plus difficiles du parcours.

Foursome, 2x2 joueurs ou joueuses ou mixte par équipe.

L'équipe d'un club dont la somme des handicaps de jeu est la plus élevée, reçoit 50% de la différence entre le handicap de jeu des 2 équipes. Le résultat final est arrondi à l'entier le plus proche (0.5 est arrondi vers le haut).

Exemple : A+B =handicap 17.2 et C+D= handicap 35,4 ; (35,4-17.2) 18,2
50% de 18,2= 9,1coups arrondi à 9

Les départs se feront des boules jaunes pour les séries hommes et des boules rouges

pour les séries dames , départs en shoot gun.

L'organisation des rencontres et les heures de départ seront transmises par le club qui reçoit.

Pour participer, il faut être licencié et membre d'un des 6 clubs participants

La double coti, ne peut valoir être membre du club.

Tarifs pour cette compétition : * Club 9 trous – droit de jeu : 5€, green fee :15 €

Club 18 trous -droit de jeu : 5€, green fee : 20€

La totalité ; droit de jeu et green fee revient au club qui reçoit.

S'il y a du mauvais temps et que les parcours 18 trous ne sont jouables que sur 9 trous , il est demandé d'appliquer le tarif des 9 trous (20€).

1

ACCORD DE CE REGLEMENT PAR LES 6 CLUBS PARTICIPANTS

Bréhal	Ivan POISSON	06.86.30.74.58
	Jean-Claude REGNIER	06.09.22.49.72
Cherbourg	Michel BOUILLY	09.77.78.25.92
	Jean-Marc TESSIER	06.60.80.13.21
Coutainville	Colette NOEL	06.82.20.95.92
	Yves LESCAROUX	06.20.89.78.84
Côte des Isles	Michel MESLIN	06.77.17.69.51
	Jacques PICOT	06.78.17.06.96
Centre Manche	Jean-Claude SAVARY	06.88.07.69.33
	Pascal POINTET	07.78.21.36.77
Presqu'île	Anne-Marie THOREL	06.61.14.08.03
	Hubert VIEL	06.12.51.70.36